



Edité le : 10/07/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE CANTARON

Place de la Mairie
06340 CANTARON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-99790	Analyse demandée par :	ARS PACA - DT ALPES-MARITIMES
Identification échantillon :	LSE2407-20745-2	Code PSV :	000005537
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CANTARON BEGUDE-TARDIEU-BAOUSS D2		
Localisation exacte :	robinet extérieur		
Dept et commune :	06 CANTARON		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,7552272000	Y :	7,3205801000
UGE :	0033 - CANTARON		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2B
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE CANTARON MAIRIE 45 PLACE DE L'ECOLE 06340 CANTARON	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CANTARON BEGUDE-TARDIEU-BAOUSS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 03/07/2024 à 15h17 Réception au laboratoire le 03/07/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BEN ABDELKADER Montassar Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	001044

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/07/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	06D2BSR* 18.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	06D2BSR* 7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	06D2BSR* 0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	0.27	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	64	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	10	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1		0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0	#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur	0	-	Qualitative					
Turbidité	0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2 #
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
pH	7.91	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2		6.5	9 #
Température de mesure du pH	19.5	°C		NF EN ISO 10523	15			
Conductivité électrique brute à 25°C	479	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	#
Cations								
Ammonium	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10 #
Anions								
Nitrites	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.50		#
Métaux								
Chrome total	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50		#
Fer total	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			200 #
Cadmium total	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5		#
Antimoine total	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10		#
Nickel total au 1er jet	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20		#
Plomb total au 1er jet	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10		#
Cuivre total au 1er jet	0.020	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	2.0		1.0 #
COV : composés organiques volatils								
Solvants organohalogénés								
Chlorure de vinyle	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Epichlorhydrine	06D2BSR*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques								
HAP								
Benzo (b) fluoranthène	06D2BSR*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		#
Benzo (k) fluoranthène	06D2BSR*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		#
Benzo (a) pyrène	06D2BSR*	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	06D2BSR*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	06D2BSR*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		#
Somme des 4 HAP quantifiés	06D2BSR*	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100	
Composés divers								
Divers								
Acrylamide	06D2BSR*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1	#

06D2BSR* ANALYSE (D2BSR=D2+BSR) EAU DE DISTRIBUTION (ARS06-2021)

Eau d'alimentation conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Arthur RUIZ
Technicien de Laboratoire

